



Avis de la tenue d'une consultation publique sur le projet de *Règlement CO-2021-1163 modifiant le Règlement CO-2017-989 sur la construction*

1. Lors de sa séance tenue le 15 juin 2021, le conseil ordinaire de la Ville de Longueuil a adopté le projet de *Règlement CO-2021-1163 modifiant le Règlement CO-2017-989 sur la construction*.

Résumé :

Dans le cadre de la modification de certains règlements d'urbanismes et aux fins d'application de ces modifications en concordance avec le règlement sur la construction, ce dernier doit être modifié au niveau des dispositions administratives et des contraintes acoustiques associées aux infrastructures autoroutière, ferroviaire et aéroportuaire. Ce règlement doit également être modifié afin d'introduire de nouvelles dispositions sur l'accessibilité universelle des bâtiments et sur certaines exigences en lien avec l'aménagement de cases de stationnement pour véhicules électriques.

2. Conformément à la résolution CO-210615-8.12 et à l'arrêté ministériel 2020-049 du 4 juillet 2020, toute procédure relative au présent règlement qui implique un rassemblement ou un déplacement de citoyens est remplacée par une consultation écrite.

Conséquemment, un document explicatif du projet de règlement sera disponible sur le site web de la Ville de Longueuil, à l'adresse suivante : <https://longueuil.quebec/fr/evenements> à compter du 18 juin 2021.

3. Toute personne peut transmettre des commentaires écrits pendant une période de 15 jours suivant la publication du présent avis, soit du 18 juin 2021 au 2 juillet 2021, par l'envoi d'un courrier à la Direction du greffe, 4250, chemin de la Savane, Longueuil (Québec), J3Y 9G4, Canada ou d'un courriel à l'adresse greffe.co@longueuil.quebec en indiquant leurs nom et adresse.

4. Une copie de ce règlement peut être consultée sur <https://longueuil.quebec/fr/services/reglements-municipaux> ou en communiquant à l'adresse courriel greffe.co@longueuil.quebec, aux heures normales de bureau.

Longueuil, le 17 juin 2021.
Carole Leroux, avocate
Assistante-greffière